

INSCRIPTIONS SCOLAIRES RENTRÉE 2026

Les inscriptions pour les enfants nés en 2023 ou pour tout nouvel arrivant dans la commune auront lieu du 16 mars au 10 avril 2026.

Voici la démarche à suivre :

- **Étape 1 / Inscription à la Mairie de Saint Sylvain:**

Tél : 02 31 78 11 04 Courriel  mairie.calvados@saint-sylvain.fr

Documents à fournir :

- le livret de famille
- un justificatif de domicile
- le carnet de santé (vaccins en vigueur à jour)

- **Étape 2 / Admission à l'école Jean Nourrisson sur rendez-vous**

Tél : 02 31 78 63 55 Courriel  Ce.0140346A@ac-normandie.fr

Documents à fournir :

- le certificat d'inscription délivré par la mairie
- le carnet de santé (vaccins en vigueur à jour)
- En cas de séparation, divorce ou de garde alternée, fournir l'extrait du jugement notifiant la garde ou une attestation sur l'honneur signée des deux parents
- Le certificat de radiation si l'enfant était scolarisé dans une autre école